

# Focus sur les périodes de formation en milieu professionnel

- ✓ **Objectif**
- ✓ **Organisation**
- ✓ **Suivi**
- ✓ **Répartition**
- ✓ **Bilan intermédiaire**

# Objectif global

- ✓ développer des capacités d'autonomie et de responsabilité
- ✓ acquérir des compétences en situation professionnelle
- ✓ s'insérer dans des équipes de travail pluri professionnelles
- ✓ découvrir différents milieux de travail du secteur social et médico-social

Conformément à la législation en vigueur, les candidats doivent satisfaire aux conditions de vaccination

# Organisation

- ✓ **Durée** : 22 semaines (durée de validation du DI comprise)
- ✓ **Organisation** :
  - . Sur les 3 années
  - . Pas plus de 6 PFMP
  - . Durée minimale d'une PFMP : 3 semaines

A Domicile	En Structure
<b>10 semaines au moins</b> dans le secteur de l'aide ou du maintien à domicile	<b>10 semaines</b> auprès d'Adultes Non Autonomes en établissements de santé ou structures médico-sociales ou selon le projet de l'élève en école élémentaire
Les PFMP sont support de certaines épreuves	

# Suivi des PFMP

- Prépare la PFMP avec les élèves
- Rencontre le responsable de l'entreprise, le(s) tuteur(s)
- Organise l'exploitation de la formation au retour des élèves

**PROFESSEURS**

**ELEVE**

Observe et/ou réalise les activités en autonomie partielle ou totale

**RESPONSABLE DE LA FORMATION**

- Accueille le stagiaire, l'enseignant
- Organise le déroulement de la PFMP
- Diffuse et explique le document de liaison au(x) tuteur(s)
- Délivre une attestation précisant la durée du stage et la nature des activités réalisées

**TUTEUR**

- Encadre le stagiaire
- Transmet des connaissances
- Facilite l'accès aux informations
- Apprécie le travail de l'élève
- Etablit avec le professeur une appréciation et éventuellement une proposition de note

# Exemple de répartition des PFMP

<p><b>Seconde</b></p>	<p><b>2 X 3 semaines</b></p> <p>Crèche, halte-garderie, crèche parentale</p> <p>Ecole maternelle</p>	
<p><b>Première</b></p> <p><b>&amp;</b></p> <p><b>Terminale</b></p>	<p><b>4 X 4 semaines</b></p>	
	<p><b>Structures sociales</b> (enfants, adultes, personnes âgées)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Institut médico-éducatifs</li> <li>- EHPA</li> <li>- Foyer logement</li> <li>- Etablissements et services d'aide par le travail</li> </ul>
	<p><b>Structures médico-sociales</b> (enfants, adultes en situation de handicap, personnes âgées)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- EHPAD</li> <li>- Maison d'accueil spécialisée</li> <li>- Foyer d'accueil médicalisé</li> </ul>
<p><b>Etablissements de santé</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- CHU ; CHR</li> <li>- Clinique</li> <li>- Etablissement de rééducation fonctionnelle</li> <li>- Unité de soins longue durée</li> </ul>	

# Bilan intermédiaire de l'accueil en PFMP

- ✓ Des difficultés liées à l'âge, les transports et la sollicitation importante des structures limitent les terrains d'accueil
- ✓ La courte durée des PFMP ne favorise pas la réalisation de tâches de niveau IV (traitement des informations, gestion des équipements, de la qualité ...)
- ✓ Les activités liées au maintien de l'hygiène des locaux ..., à l'hygiène et au confort de la personne, conception et mise en œuvre d'activités de l'autonomie, préparation et distribution de collations  
sont facilement confiées aux élèves
- ✓ Les professionnels éprouvent des difficultés à encadrer de nombreuses activités prévues dans le référentiel
- ✓ Difficulté de positionnement du Bac Pro ASSP dans le paysage sanitaire et social

L'ARS de Lorraine et l'académie de Nancy-Metz ont élaboré un document de cadrage. Il émet des recommandations au niveau des lieux d'accueil et des activités de nos élèves dans les structures sanitaires et médico-sociales